



RUMBA - Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

Rapport environnemental 2007 Office fédéral des migrations (ODM)

1. Introduction

Suite à l'introduction, en 2005, du programme de Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale (Rumba), différentes mesures ont été prises par l'ODM pour sensibiliser le personnel à la nécessité d'une utilisation des ressources respectueuse de l'environnement. Si nous pouvons nous féliciter du recul de la consommation d'électricité, de la consommation globale de papier et de la consommation calorifique en 2007, les résultats sont moins bons dans les secteurs déchets, papier recyclé, eaux usées et voyages de services.

2. L'ODM et son impact sur l'environnement

2.1 Notre office

L'ODM règlemente les conditions dans lesquelles les ressortissants étrangers peuvent entrer, vivre et travailler en Suisse et décide des personnes qui pourront bénéficier d'une protection étatique contre la persécution. L'office est en outre responsable de la coordination des efforts déployés par la Confédération, les cantons et les communes en matière d'intégration et compétent à l'échelle fédérale pour les questions de naturalisation. Il apporte également son conseil aux Suisses désireux d'émigrer. Enfin, il entretient activement, à tous les niveaux de la politique migratoire, le dialogue international avec des pays de provenance, de transit et de destination, de même qu'avec des organisations internationales.

Outre son siège à Wabern, où il occupe trois bâtiments, l'ODM exploite les centres d'enregistrement et de procédure (CEP) de Bâle, de Chiasso, de Kreuzlingen et de Vallorbe, le centre de transit (CT) d'Altstätten (SG), de même que des services répartis entre les aéroports de Zurich et de Genève. Les fluctuations des chiffres de l'asile et des étrangers contraignent l'office à faire preuve d'une grande souplesse dans la gestion de ses effectifs pour pouvoir les adapter en continu aux exigences.

2.2 Impact sur l'environnement

Dans l'accomplissement de ses tâches administratives, l'ODM utilise les ressources nécessaires au fonctionnement de toute administration. Les valeurs en hausse traduisent les besoins croissants dans le secteur des voyages de service, mais aussi en papier, en raison du grand nombre de décisions que l'office doit souvent rendre en plusieurs exemplaires.

3. Mesures relatives aux prestations fournies à l'extérieur et résultats

Les produits de l'ODM (exploitation des CEP, etc.) sont sources de véritables nuisances pour l'environnement. Divers motifs ont pourtant poussé la direction de l'ODM à renoncer, pour l'heure, à introduire les mesures RUMBA dans les CEP. A cet égard, il faut souligner que les personnes hébergées dans ces centres se trouvent dans une situation nouvelle et extrême et que les considérations de protection de l'environnement passent, dès lors, au second plan.

4. Mesures relatives au fonctionnement interne (administration) et résultats

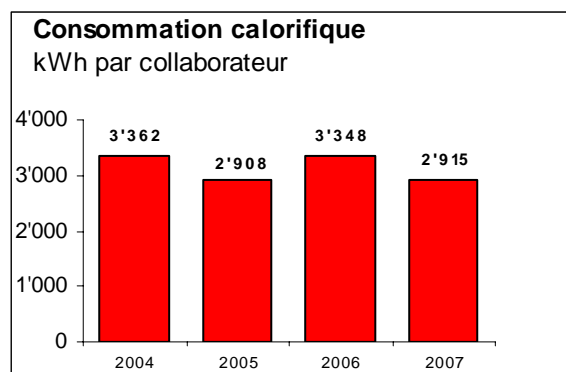
4.1 Collaborateurs, communication, formation

Créée en réponse à l'introduction de RUMBA, l'équipe Environnement de l'ODM est constituée d'un représentant de chaque domaine de direction et d'un membre de la commission du personnel. Elle a vocation à sensibiliser les collaborateurs, au moyen de notices périodiques, sur les mesures envisageables en matière de protection de l'environnement.

L'ODM a, par ailleurs, renouvelé en 2007 sa participation à l'action « bike to work » menée par PRO VELO.

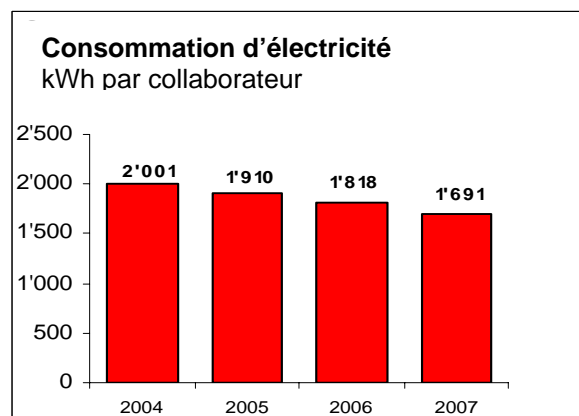
4.2 Consommation calorifique

Point positif, la consommation calorifique par collaborateur s'est réduite de 12,9% par rapport à l'exercice précédent. Comme les années précédentes, le bâtiment du Quellenweg 6 présente la valeur la plus faible (51 kWh/m²), suivi du Quellenweg 15 (76 kWh/m²). C'est une fois de plus le bâtiment du Quellenweg 9 qui affiche la valeur la plus élevée, soit 101 kWh/m². Cette baisse de consommation globale par personne résulte des efforts de réaménagement consentis en 2007 (densification des postes de travail pour une meilleure exploitation des bureaux) sur le site de Wabern.



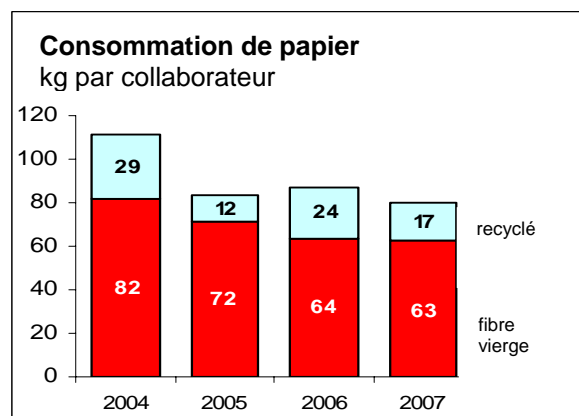
4.3 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité s'est maintenue à la baisse en 2007, reculant de 7% à 1691 kWh par collaborateur. Le bâtiment du Quellenweg 6 affiche à nouveau la plus forte consommation d'électricité, soit 1756 kWh par collaborateur, alors qu'elle est de 1243 kWh par collaborateur au Quellenweg 15 et de 1582 kWh au Quellenweg 9. Là encore, la baisse de consommation résulte sans doute des efforts consentis en 2007 pour densifier les postes de travail.



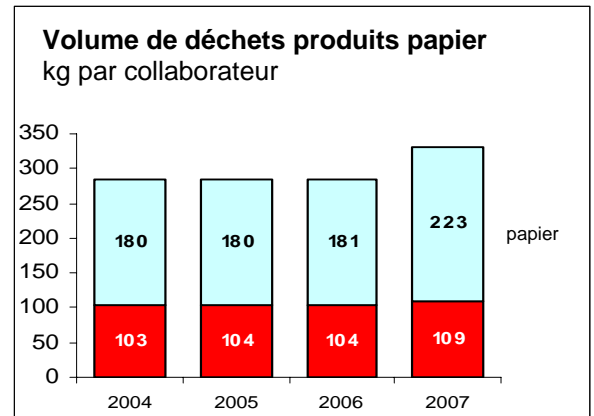
4.4 Consommation de papier

Si la consommation de papier par collaborateur a reculé de 8,5% l'an dernier, la part de papier recyclé utilisé s'est également réduite de 5,8%. Toutefois, vu l'obligation d'utiliser du papier blanc à fibre vierge pour l'archivage de nos dossiers (instruction des Archives fédérales), les possibilités d'utiliser du papier recyclé sont limitées.



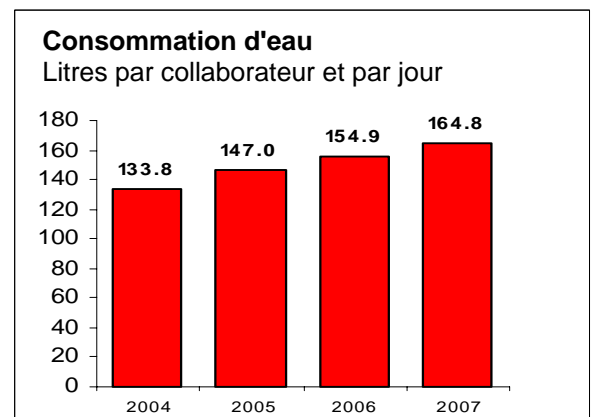
4.5 Elimination des déchets

Le volume des déchets produits est en hausse de 16,6%, passant à 332 kg par collaborateur en 2007 (dont 223 kg de papier). Les documents confidentiels détruits au moyen du broyeur Datarec sont compris dans ce chiffre. Cette augmentation est sans doute imputable aux très nombreux déménagements de bureaux intervenus en 2007 (plus de 500) et aux opérations de « tri et de débarras » qu'ils supposent.



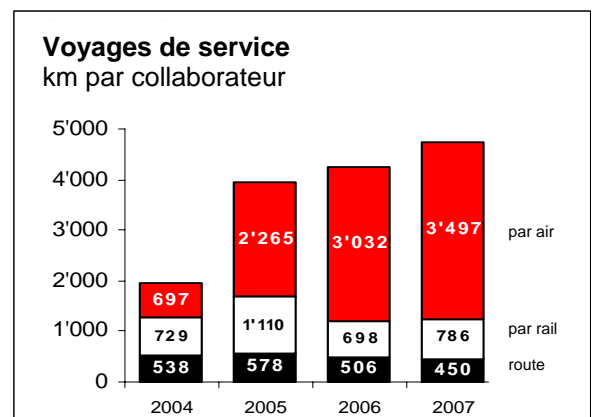
4.6 Eau et eaux usées

La consommation d'eau a augmenté de 6,4% pour passer à quelque 165 litres par collaborateur et par jour en 2007. Comme les années précédentes, la consommation au Quellenweg 6 (234 litres) a nettement dépassé celle des bâtiments sis au Quellenweg 9 et 15. Cet excès de consommation est essentiellement dû à l'exploitation, au Quellenweg 6, de la cantine qui, outre sa clientèle quotidienne, dessert également les participants aux nombreuses manifestations qui se tiennent régulièrement dans les salles de conférence de l'ODM.



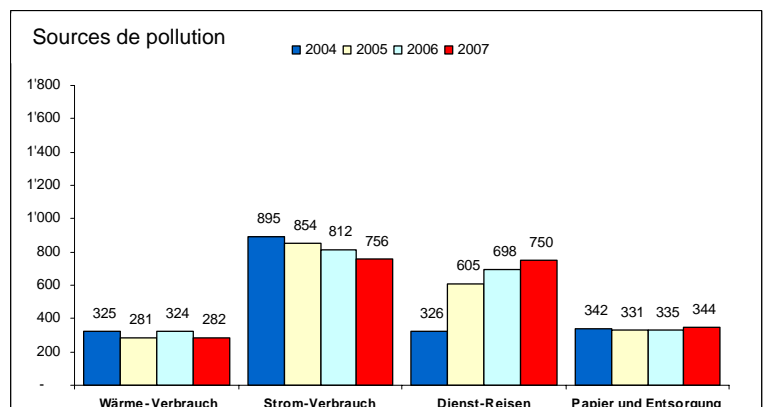
4.7 Voyages de service

Dans ce secteur, la valeur annuelle est de 4733 km par collaborateur, soit 11,8% de plus qu'en 2006. La part des voyages en avion (15,4%) s'est une nouvelle fois accrue, de même que celle des voyages en train (12,6%). On constate, en revanche, une diminution de l'ordre de 11% des déplacements en véhicules de service. Sur ce point, il convient de relever la multiplication des voyages dans le cadre des négociations sur Schengen/Dublin, se traduisant par une forte hausse des trajets sur des vols long courrier. Reste que, vu les activités de l'ODM, il n'est guère possible de prendre des mesures pour inverser cette tendance.



4.8 Sources de pollution

La pollution engendrée par l'ODM en 2007 s'est réduite de 1,8% par rapport à l'année précédente. La consommation d'électricité (36%) reste le premier facteur de nuisances, suivie des voyages de services (35%), de la consommation de papier (16%) et de la consommation calorifique (13%).



5. Objectifs écologiques 2008

Pour 2008, l'ODM s'est fixé les objectifs écologiques suivants :

- réduire de 2% la consommation calorifique par collaborateur,
- réduire de 3% la consommation d'électricité par collaborateur,
- maintenir la consommation de papier par collaborateur au niveau de 2007,
- maintenir la part du papier recyclé utilisé par collaborateur au niveau de 2007,
- maintenir la consommation d'eau par collaborateur et par jour au niveau de 2007,
- séparer systématiquement le vieux papier des autres déchets.

Depuis la fin 2007, les postes de travail de l'ODM sont progressivement équipés de rallonges ou de multiprises munies d'un interrupteur-souris. Cette mesure permet de déconnecter du réseau électrique les postes de travail pendant la nuit et le week-end. Les travaux de mise à niveau s'achèveront au printemps 2008. Ils se répercuteront par une baisse de consommation d'électricité en 2008.

Des mesures d'économies sont également prévues sur l'éclairage des corridors dans les bâtiments du Quellenweg 6, 9 et 15.

Enfin, l'ODM renouvellera, en juin 2008, sa participation à l'action « bike to work ».

6. Organisation du management environnemental

La responsabilité en matière de management environnemental revient à la direction de l'ODM. Le comité de projet et l'équipe Environnement de l'ODM la soutiennent dans la mise en œuvre du management environnemental sur le plan administratif.

Les membres du comité de projet :

- Eveline Gugger Bruckdorfer, cheffe du Domaine de direction Planification et ressources
- Hugo Sallin, chef de la Section Exploitation et sécurité
- Stefan Schoch, chef suppl. de la Section Exploitation et sécurité

Les membres de l'équipe Environnement :

- Stefan Schoch, chef
- Martin Bucher
- Adrian Dolder
- Regula Dütschler
- Stefan Schäfer
- Beat Schöpfer

Pour toute question ou suggestion, veuillez vous adresser à :

Stefan Schoch, chef de l'équipe Environnement ODM

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral des migrations ODM
Domaine de direction Planification et ressources
Section Exploitation et sécurité

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern

Tél. +41 31 325 99 90

Fax +41 31 325 12 52

stefan.schoch@bfm.admin.ch

www.bfm.admin.ch

Le 29 avril 2008/Ssa